



NORMANDIE  
CNRS-INSERM

## 26 janvier : Grève et Manifestations

### La Recherche Publique : **des salaires indécents** **des carrières bloquées** **une précarité endémique** **IL Y EN A MARRE !**

#### **Salaires**

Depuis 2010, les prix à la consommation ont augmenté de 7,18% (Insee). La cotisation retraite du fonctionnaire a augmenté de 1,82% (mesures Fillon + Hollande).

Résultat : 9% de perte de pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires.

- 117€/mois pour un salaire de base de 1300€
- 180€/mois pour un salaire de base de 2000€
- 234€/mois pour un salaire de base de 2600€ ;

Parler de smicardisation de la profession des travailleurs scientifiques n'est nullement exagéré. Ainsi le 1er échelon du grade ATP2 équivaut à 1,02 Smic (1466,62 € brut), à 1,04 pour le grade TCN, 1,1 pour le corps des AI, 1,2 pour le grade IE2, 1,8 pour le grade IE1, 1,34 pour le grade IR2, 1,89 pour le grade IR1, 1,47 pour le grade CR2, 1,54 pour le grade CR1 ! Ces niveaux de rémunérations sont indécents. Ils sont d'autant plus indécents que la pression au travail n'a jamais été aussi forte.

La CGT exige la hausse immédiate du point d'indice et le rattrapage de la perte subie par les 5 millions de fonctionnaires depuis 2010.

#### **Régime indemnitaire :**

Nos primes sont parmi les plus faibles de la fonction publique (enseignants exceptés). 12%, en moyenne, du salaire brut pour les Ingénieurs et Techniciens des EPST dépendant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et à peine 2%, non indexée sur le coût de la vie, pour les chercheurs. Alors que les primes des fonctionnaires rapportées au salaire brut représentent en moyenne 30% (enseignants non compris).

Au 1er janvier 2017, la PPRS sera remplacée par un nouveau régime de prime, le Rifseep (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions de Sujétions et d'Expertise et d'Engagement Professionnel). Le Rifseep sera déconnecté du grade et de l'ancienneté. Son montant sera réexaminé tous les 4 ans, sauf en cas de mobilité ou de promotion. En conséquence et à grade équivalent pas un collègue ne sera payé au même niveau. La progression des uns se fera sur le dos des autres.

Comme les fonctionnaires du ministère de l'environnement, ceux de la Justice, de la Police dérogeront au Rifseep, le SNTRS-CGT revendique que cette dérogation soit étendue aux EPST.

Signez la pétition intersyndicale en ligne contre le Rifseep (<http://www.universite-democratique.org/rifseep/>).

#### **Carrières :**

Elles sont directement liées aux flux de recrutements et donc très faibles, notamment du fait de départs en retraite de plus en plus tardifs pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Frein supplémentaire aux carrières, le mécanisme des échelons accélérés au choix sera supprimé cette année pour la catégorie B et l'année prochaine pour les autres catégories.

## **La précarité**

Elle a explosé depuis la multiplication des appels à projets. Elle désorganise le travail des laboratoires et des services. Elle contribue à la dégradation des conditions de travail. La charte des CDD n'a pas d'autre finalité que d'éviter d'appliquer la loi qui oblige à CDIser les précaires après 6 années de contrats.

## **Quel avenir pour la profession ?**

Pour ceux qui bénéficient d'un statut : des salaires indignes, des qualifications et des carrières bloquées, le mal être au travail

Pour les CDD : la précarité éternelle !

Pour tout le monde : la précarité des financements qui assurent la vie des laboratoires !

Le Ministre Macron déclare que le statut de la fonction publique n'est plus « adéquat » et que « rien ne justifiait l'emploi garanti à vie »,.

Pour le gouvernement et le patronat, le futur pour les salariés c'est donc moins de droits et encore plus de précarité.

# **ÇA SUFFIT !**

**Pour le SNTRS-CGT**

**Aucune rémunération ne doit être inférieure à 1800 € brut.**

**Le point d'indice doit être revalorisé de 8%.**

**Les grilles de rémunérations doivent être refondues**

**La PPRS doit être à 30% pour toutes les catégories, avec une réactualisation de l'indice de référence.**

**Le mardi 26 janvier les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires appellent les salariés à exprimer leur ras le bol des sacrifices sans fin, des vies gâchées, en participant aux manifestations unitaires.**

**Rassemblement unitaire à 10H30  
Place du Théâtre à Caen  
& Manifestation en direction de la Préfecture**

SNTRS-CGT-NORMANDIE

<http://websyndicats.vjf.cnrs.fr/sntrscgt/spip.php?rubrique252>